

Halte à la violence, à l'impunité et au harcèlement sexuel au travail (25.11.11)

Bruxelles, le 25 novembre 2011 (CSI en ligne): À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, la CSI et ses organisations affiliées se mobilisent à travers le monde pour dire stop à la violence, à l'impunité et au harcèlement sexuel au travail.

« Le mouvement syndical se sent particulièrement concerné par les violences faite aux femmes, que ce soit dans la sphère privée, publique ou au travail », a déclaré Sharan Burrow, Secrétaire générale de la CSI. « Les syndicats ont un rôle essentiel à jouer, à commencer par dénoncer les faits et briser le silence. » Les femmes dont la situation de travail est précaire sont particulièrement touchées, comme par exemple les travailleuses domestiques, groupe peu considéré, largement exploité et généralement non protégé par les législations du travail. Les travailleuses migrantes sont également très exposées aux risques de violence.

Pour cette journée internationale, la CSI et l'ICEM publient un nouveau rapport « Violence à l'égard des femmes dans l'est de la République Démocratique du Congo : Quelles responsabilités ? Quelles complicités ? » Le rapport met en exergue la dimension économique du conflit et son lien avec la violence subie par les femmes. Le contrôle des ressources naturelles et minérales du Congo a toujours été disputé, et ce sont ces immenses richesses qui alimentent les conflits du pays. Elles contribuent à enrichir les groupes militaires et rebelles qui ont recours aux violences sexuelles comme tactique de guerre. D'après un récent rapport du PNUE, la valeur estimée des réserves minérales non exploitées de la RDC est de 24 000 milliards de dollars.

L'industrie électronique est une grande utilisatrice de ces minéraux provenant notamment de la RDC, indispensables à l'élaboration d'ordinateurs, téléphones portables et autres appareils électroniques. Les instruments mis en place au niveau international tels que la Loi Américaine Dodd-Frank ou encore le guide de l'OCDE sont utiles mais ne vont pas assez loin. Il est fort regrettable que la Commission Européenne n'ait pas, à ce jour, suivi la résolution du Parlement qui demande des mesures législatives. Mais les intérêts économiques en jeu sont énormes comme le montre la vive opposition à la loi Dodd-Frank de la Chambre de commerce américaine qui tente de diluer les nouvelles mesures de contrôle et de traçabilité élaborées par la Commission de contrôle de la Bourse (SEC) et d'en retarder la mise en œuvre. Il est urgent de protéger les populations et garantir un travail décent pour les hommes et les femmes qui sont exploités dans les mines de l'est du pays.

Alors que la campagne électorale bat son plein en République démocratique du Congo, les syndicats congolais, l'UNTC, la CSC et la CDT dénoncent la pauvreté endémique, la corruption rampante, et l'absence de travail décent.

« Il faut en finir avec l'impunité et que justice soit faite pour les très nombreuses femmes victimes de ces conflits. Les puissants intérêts économiques liés aux ressources minières de la région doivent cesser de primer sur le respect de la vie et de la dignité des femmes » a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Il en ira de la responsabilité du gouvernement qui sera élu de mettre en place un dispositif législatif et répressif efficace pour combattre toutes les formes de violence à l'encontre des femmes. » ajoute-t-elle, tout en regrettant la faiblesse de leur participation à la vie politique du pays.

La CSI publie, également, un nouveau dossier de reportage, « Halte à la violence et à l'impunité : justice pour les femmes en RDC » qui traite des nombreuses discriminations, exploitations, et de l'isolement dont souffrent les femmes Congolaises.

Lire le rapport « Violence à l'égard des femmes dans l'est de la république démocratique du Congo : Quelles responsabilités ? Quelles complicités ? » : <http://www.ituc-csi.org/violence-a-l-egard-des-femmes-dans.html?lang=fr>

Lire le dossier de reportage, « Stop à la violence et à l'impunité: justice pour les femmes en RDC» : <http://www.ituc-csi.org/halte-a-la-violence-et-a-l.html>

La CSI représente 175 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 308 organisations nationales de 153 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>